

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 10 mars 2020 à 20 h à l'hôtel de ville au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Site visé par la demande : 120, montée des Bouleaux

Nature et effets de la dérogation mineure :

Cette demande de dérogation mineure concerne un projet d'agrandissement et de rénovation du stationnement d'une école et vise à :

- Permettre un ajout de 8 cases de stationnement pour un total de 47 cases, alors que le règlement de zonage n° 901 exige 70 cases de stationnement.

Lors de ladite séance du conseil municipal, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande.

Donné à Delson, ce 24 février 2020.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier